

## Conditions Générales de Vente

### Article 1 – Objet

---

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la société Elvire Coopération Broker, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 890 155 955, propose à ses clients particuliers l'accès à des consultations juridiques en visioconférence avec des avocats spécialisés. Ces consultations visent à fournir un accompagnement juridique adapté aux besoins personnels des particuliers.

### Article 2 – Acceptation des CGV

---

Toute commande passée auprès de Elvire Coopération Broker implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Aucune condition particulière, à moins d'une acceptation écrite de notre part, ne peut prévaloir sur ces CGV.

### Article 3 – Description détaillée des services

---

Consultations juridiques en visioconférence :

1. Accès aux consultations : Le service inclut une consultation juridique en visioconférence d'une durée de 30 minutes avec un avocat spécialisé.
2. Modalités : La consultation se déroule exclusivement en visioconférence et peut porter sur tout sujet juridique personnel (litiges, droit de la consommation, famille, immobilier, etc.).
3. Prise de rendez-vous : Les clients peuvent réserver leur créneau en ligne via l'interface dédiée. La consultation peut être annulée ou modifiée jusqu'à 24 heures avant l'heure prévue, sans frais supplémentaires.

### Article 4 – Conditions d'accès et d'utilisation des services.

---

L'accès aux services est soumis à la création d'un compte client sur la plateforme dédiée, à la validation des informations fournies, et au respect des conditions suivantes.

Consultations juridiques en visioconférence : les rendez-vous sont soumis à disponibilité et doivent être réservés à l'avance via l'interface. Toute annulation moins de 24 heures avant le rendez-vous sera considérée comme une session utilisée.

## Article 5 – Tarifs et paiement

---

Le service est facturé à 25 € TTC pour 2 consultations de 30 minutes. Le montant est payable à la commande, en une seule fois, exclusivement par carte bancaire.

## Article 6 – Envoi des codes d'accès

---

Les codes d'accès au service seront envoyés aux clients le lendemain de la souscription, à l'adresse email fournie lors de la création du compte.

## Article 7 – Droit de rétractation

---

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, à condition que la consultation n'ait pas encore eu lieu. Pour ce faire, il doit informer Elvire Cooperation Broker de sa décision par l'envoi d'une déclaration claire, par courrier recommandé avec avis de réception ou via le formulaire prévu à cet effet.

## Article 8 – Protection des données personnelles.

---

Elvire Cooperation Broker s'engage à respecter la confidentialité des données fournies par les clients. Les données à caractère personnel collectées lors de la souscription aux services seront traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données (RGPD). Les informations collectées seront utilisées uniquement dans le cadre de l'exécution des services et pourront être conservées pour une durée maximale de 3 ans après la fin du contrat.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, et de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour motifs légitimes. Ces droits peuvent être exercés en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [mesdonnees@elvire-broker.com](mailto:mesdonnees@elvire-broker.com)

## Article 9 – Médiation en cas de litige

---

Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, en cas de litige, le client a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige. Les coordonnées du médiateur compétent sont les suivantes : [Association des Médiateurs Indépendants d'Ile de France \(AMIDIF\)](#)

## Article 10 – Obligations des parties

---

Elvire Cooperation Broker s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des services. Les clients s'engagent à fournir les informations exactes et complètes, ainsi qu'à respecter les conditions d'utilisation des services.

#### Article 11 – Responsabilité

---

La responsabilité d'Elvire Cooperation Broker se limite à une obligation de moyens. En aucun cas, Elvire Cooperation Broker ne pourra être tenue responsable des pertes ou dommages indirects résultant de l'utilisation des services.

#### Article 12 – Litiges et droit applicable

---

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui de Nanterre.